

Retraite du bureau 2008

Le staff du PNUD/ Niger a tenu sa retraite annuelle du 2 au 3 mai 2008 au grand Hôtel de Niamey, sous la présidence du Représentant Résident, Mme Khardiata Lo N'Diaye. En rappel, l'objectif assigné à cette rencontre interne, est de débattre de toutes les questions liées au fonctionnement du bureau, de faire le bilan de l'année 2007 et les projections pour 2008. Cette rencontre interne a été organisée en plusieurs sessions caractérisées par des présentations des Divisions sur les orientations stratégiques du bureau, et des travaux de groupes.

Dans son mot introductif, Mme LO N'DIAYE, a tout d'abord adressé ses remerciements au comité d'organisation mais aussi à tout le staff et réitéré sa disponibilité et celle du management qui prendra, a-t-elle ajouté, tout le temps nécessaire pour un échange fructueux au cours de la présente retraite. Ce qui importe, a indiqué Mme N'Diaye, est d'instaurer des discussions franches et

ouvertes dans un esprit positif de nature à permettre au bureau d'aller de l'avant. *« Nous sommes tous engagés pour la même mission, pour les mêmes causes. (...) Nous attendons de cette retraite qu'elle nous fasse avancer. Et pour ce faire, chacun doit y mettre du sien, parce que nous en sommes tous comptables. »*

Il s'agit aussi d'améliorer les performances du bureau en apportant une valeur ajoutée tant au niveau des bureaux de pays, que vis-à-vis des partenaires qui apportent leurs appuis au Niger dans le cadre de son développement.

Présidente du comité d'organisation, la Représentante Résidente Adjointe aux Opérations, Mme Leoncie Bucyana a également remercié le staff pour sa disponibilité, tout en présentant le programme de la retraite et invité les uns et les autres afin que la rencontre soit couronnée de succès.

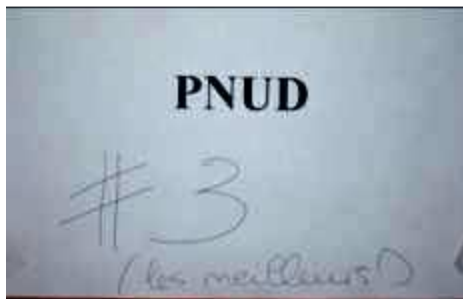


L'objectif des sessions présentées était de faire le bilan 2007, et déterminer les priorités pour 2008. Quant aux travaux de groupe, ils ont porté sur plusieurs questions qui ont trait (entre autres) aux attentes du staff, aux résultats attendus pour le bureau, aux interactions entre les Divisions, aux relations avec la partie nationale.

Toutes ces présentations ont suscité de riches débats au sein des participants. En clôturant les travaux de cette session, le Représentant Résident a indiqué que *« la richesse des débats doit aboutir à des résultats concrets, basés sur des conclusions non hâtives. (...) par ailleurs, nous devons prêter une oreille attentive au jugement de nos partenaires, et tenir*

compte de l'environnement concurrentiel dans lequel le PNUD évolue. Nous devons démontrer notre valeur ajoutée. ». « C'est une ambition collective pour la réalisation de laquelle tout le monde doit œuvrer » a-t-elle ajouté.

Mme N'Diaye n'a pas manqué aussi d'évoquer



On ne manque pas d'ambition !



le rôle du PNUD au sein du Système des Nations Unies, pour l'accomplissement duquel elle invite l'ensemble du staff à œuvrer de manière efficiente. Notons que d'importantes questions ont été abordées lors de la retraite de cette année. Les réflexions se poursuivront durant une autre phase.

SOMMAIRE :

- ❖ **Retraite du bureau**
- ❖ **Le PNUD Chef de File des programmes Environnement**
- ❖ **Conseil des ministres des pays membres de l'ABN**
- ❖ **Journée d'Information PAM**
- ❖ **Réunion du Groupe géographique des pays du groupe 3 de l'ECOSAP - Bénin, Niger, Nigéria**

Les moments forts de la retraite.....



Le PNUD Chef de File des programmes Environnement de la SDR

Le Programme des Nations Unies pour le développement au Niger, a été désigné comme Chef de File des programmes Environnement de la Stratégie de Développement Rural (SDR). La mission du Chef de File des PTF du Secteur Rural (CF-PTF/SR) s'inscrit, d'une part, dans le dispositif national de pilotage et de

mise en œuvre de la Stratégie de Développement Rural et de ses programmes et d'autre part, dans le cadre de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris et du respect des engagements réciproques pris à cette occasion (Principes d'appropriation, d'alignement et d'harmonisation, Gestion axé sur les résultats et

Responsabilité mutuelle). Pour cela, le CF-PTF/SR s'inscrit dans les dispositifs et systèmes d'information mis en place au plan national et international (Global Donor Platform for Rural Développement).

Le chef de File est chargé par ses pairs de proposer les activités nécessaires en termes de

sensibilisation, formation et renforcement des capacités en vue de la mise en œuvre effective de la Déclaration de Paris, et plus particulièrement de l'application de l'approche programme dans le secteur rural en général et les programmes environnements (10, 13) et sous – programmes énergie (4.4) en particulier.



Dans son allocution, le Représentant Résident du PNUD, Mme N'DIAYE à réaffirmé « *l'engagement du PNUD à accompagner le Gouvernement du Niger en collaboration avec tous les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) concernés dans la mise œuvre de l'approche programme, qu'il a volontairement choisi et qui constitue à notre avis la voie salutaire pour la création des impacts recherchés des différentes interventions notamment*

dans le domaine de l'environnement »

En effet, en tant que Chef de File, le PNUD aura à : (i) servir de facilitateur entre le ME/LCD et les PTF et, plus généralement, d'interlocuteur privilégié (porte parole) avec les autorités sectorielles et en premier lieu le **Ministère de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification** et le **Ministère en charge de l'énergie** ; (ii) animer le dialogue entre les PTF afin de rechercher des positions consensuelles sur les différentes questions relatives à la mise en œuvre des programmes 10, 13 et sous – programme 4.4 ; (iii) accompagner une évolution des mentalités qui permettra la mise en œuvre et la réussite de ces nouvelles pratiques tant de la part des administrations qu'au niveau des PTF concernées ; (iv) susciter la nécessaire évolution des pratiques en matière de programmation, d'exécution, de suivi et d'évaluation des politiques de développement rural tant de la part des administrations qu'au niveau des PTF concernées ; (v) assurer la co-présidence du cadre de

concertation Etat/PTF et le Comité de Pilotage des programmes 10, 13 et sous – programme 4.4 de la SDR, organiser les réunions en collaboration avec le ME/LCD et en assurer avec ce dernier les comptes rendus et (vi) assurer la présidence du cadre de concertation des PTF des programmes 10, 13 et sous – programme 4.4, organiser les réunions et en assurer les comptes rendus.

Un Plan d'action commun PTF des programmes 10, 13 et sous – programme 4.4 / Gouvernement sera proposé conjointement par le Chef de file des PTF et le ME/LCD afin de donner un cadre opérationnel de mise en application de la Déclaration de Paris dans les sous - secteurs environnement et énergie, pour des périodes successives de deux ans. Le premier plan d'action est attendu pour la période 2008-2009.



Une session extraordinaire du Conseil des ministres des pays membres de l'Autorité du Bassin du Niger (ABN), a regroupé au Palais des Congrès à Niamey les neuf ministres de ces pays, les membres du Gouvernement nigérien, ceux du corps diplomatique et de nombreux autres participants.

C'est en prélude au 8^{ème} Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays membres de l'ABN que les ministres en charge du dossier se sont réunis à Niamey pour une rencontre de travail. Il s'est agi pour eux de partager, entre autres, l'ambition de l'Autorité du Bassin du Niger, celle de promouvoir le



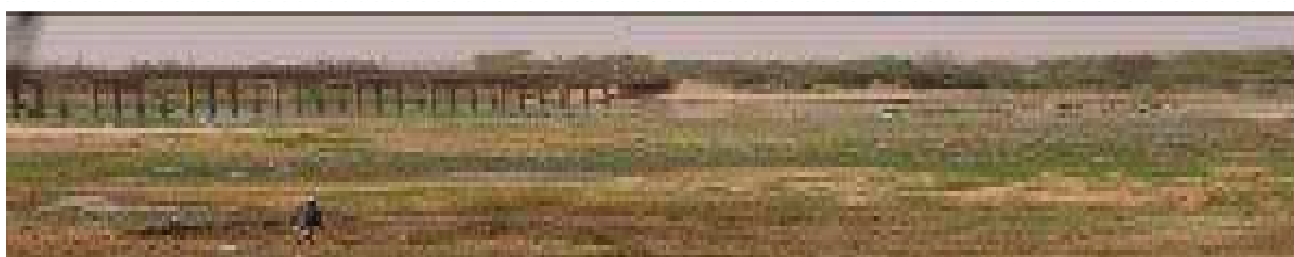
Développement et garantir la préservation des ressources naturelles dans les pays partageant le bassin. Pour le Secrétaire Exécutif de cette organisation sous régionale, M. Mohamed Bello, le but est de hisser l'ABN au devant de la scène internationale afin qu'elle joue le rôle qui est le sien. Ce qui implique l'adhésion des ministres pour la mise en œuvre commune des actions envisagées et qui découlent de la vision partagée qu'ils ont adoptée ainsi que la Déclaration de Paris que se sont dotés les chefs d'Etat et de Gouvernement depuis 2004.

Le Représentant Résident du PNUD, Mme Khardiata LO N'DIAYE

a participé à cette réunion, le PNUD participe en effet pour 7.000.000 \$ US au financement (avec la Banque Mondiale) du Projet « *Inversion des Tendances à la Dégradation des Terres et des Eaux dans le Bassin du Fleuve Niger* » ;

A caractère régional, ce projet couvre les neuf pays qui partagent le bassin du Niger et qui ont créé en 1980, l'ABN. A long terme, l'objectif est l'obtention de « multiples bénéfiques

environnementaux mondiaux au moyen de la mise en œuvre de projets reposant sur des stratégies intégrées de gestion des terres et des eaux permettant de réaliser des modifications politiques et des actions sectorielles tout en promouvant un développement durable ».



Le Fleuve Niger (au mois de mai 2008) à la hauteur du pont Kennedy (Niamey)

Journée d'information du PAM

Le Programme Alimentaire Mondial est présent au Niger suite à l'Accord de base signé en 1968 entre lui et le Gouvernement nigérien. Les activités portent essentiellement sur l'appui au développement socio-économique (éducation ; santé et développement rural). En matière d'opération d'urgence, l'on note l'Aide aux victimes des sécheresses en 1972, 1984, 2001. En 1990, le PAM s'est occupé de la réinstallation des nigériens rapatriés d'Algérie, et a offert une assistance aux réfugiés tchadiens au Niger.

Lors de la dernière crise alimentaire, dans le cadre de l'opération d'urgence de 2005 à 2006, le PAM a mis à la disposition de 2,5 millions de personnes, 74,081 tonnes de vivres pour un budget de 59,2 millions de dollars américains.



Réunion du Groupe géographique des pays du groupe 3 de l'ECOSAP - Bénin, Niger, Nigéria pour la formation des COMNAT

Renforcer la sécurité et la coopération aux frontières

La Commission nationale de lutte contre la prolifération des armes légères (COMNAT) et le bureau de gestion du programme de l'ECOSAP, basé à Bamako au Mali, ont organisé récemment à Niamey la réunion internationale tripartite du groupe géographique de trois des Etats membres de la CEDEAO, sur les questions de coopération frontalière dans le cadre de la lutte contre la prolifération des armes légères. Organisée avec l'appui du PNUD/Niger, cette réunion a regroupé les représentants du Bénin, du Nigéria et du Niger. Il y avait également des députés nationaux, des représentants de la

Commission Nationale de Collecte et de Contrôle des Armes Illicites (CNCCAI), et le représentant du Directeur du Programme de la CEDEAO pour le Contrôle des Armes légères et de Petit Calibre (ECOSAP).



Les délégations.....

2005, cette réunion d'experts entre dans le

cadre de l'exécution du Plan triennal conjoint des Etats membres de la CEDEAO sur la lutte contre la prolifération des armes légères et de Petit calibre adopté en février 2007 à Accra au Ghana.

Elle a pour objectif global d'appuyer la coopération entre le Bénin, le Nigéria et le Niger pour renforcer la sécurité et la coopération entre les frontières. En effet, la coopération tripartite permettra d'avoir une meilleure analyse globale de la situation actuelle pour mieux déterminer la nature et l'étendue de la prolifération des armes légères et de petit calibre dans la sous région ; de mesurer les progrès réalisés depuis la mise en

place du cadre conjoint d'action los de la rencontre d'Accra en 2007.

La circulation des armes au sein de l'espace CEDEAO, pose un réel problème de sécurité qui anéanti tout effort de développement. A titre illustratif, la porosité des frontières et la proximité de la zone sahélo-saharienne avec le Maghreb et le Moyen Orient, rend la région vulnérable aux incursions terroristes, au trafic d'armes, à la déstabilisation, ainsi qu'à

la traite des êtres humains et le flux des armes.

La mise en place de ECOSAP a été conçu dans le cadre des efforts multiples de la CEDEAO pour inversion la situation. A ce propos, la conseillère du PNUD en matière de prévention des conflits, Mme Priya Gajraj, a réaffirmé « *la disponibilité du PNUD à contribuer à renforcer la capacité de réponse de la CNCCAI dans ce domaine afin de limiter l'extension du trafic d'armes sur le territoire national et dans*

l'ensemble de la sous région. » Notre objectif, a-t-elle poursuivi, « étant la préservation d'un climat de sécurité propice à la réalisation des Objectifs du Millénaire



des trois pays.....



en conclave.....

